



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 5630

## Texte de la question

M. Jean-Claude Etienne attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les vives inquiétudes ressenties aujourd'hui par les producteurs de vaches allaitantes face à l'imprécision des propositions faites par la Commission agricole de Bruxelles en la matière. En effet, si une augmentation de la prime à la vache allaitante est envisagée, les modalités de son attribution restent encore à définir. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions sur ce sujet.

## Texte de la réponse

Le projet de réforme de la politique agricole commune pour la période 2001-2006 présenté par la Commission européenne prévoit une réévaluation de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes. Devant le conseil des ministres de l'agriculture des 18 et 19 novembre derniers, il a été rappelé avec force qu'il était indispensable qu'un meilleur équilibre de cette réforme soit obtenu au profit de l'élevage bovin allaitant. Une importante réévaluation de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes est nécessaire dans le cadre d'une compensation intégrale de la baisse des prix envisagée. De plus, afin que la politique agricole commune favorise l'occupation du territoire, les primes octroyées à l'élevage bovin doivent être liées, au moins en partie, aux hectares de pâturage qui servent à l'alimentation des animaux. Le Gouvernement restera vigilant dans les négociations à venir à ce que les spécificités de l'élevage bovin et en particulier de l'élevage bovin allaitant soient dûment prises en compte par la réforme de la politique agricole commune.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Etienne](#)

**Circonscription :** Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5630

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 novembre 1997, page 3774

**Réponse publiée le :** 12 janvier 1998, page 184